

DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS

Actions internationales réalisées entre 2014 et 2020

En réponse à la stratégie Erasmus publiée en 2014, Sup de Vente Essym a poursuivi les actions déjà en place et en a lancé de nouvelles, avec les résultats suivants :

- 70 départs en stages de 6 mois depuis 2014 (programme Movil'app)
- L'organisation de séminaires interculturels pour ses apprentis du bachelor EGC (avant la mobilité) et du titre MIA option internationale (projet d'entrepreneuriat multiculturel)
- La création d'une option internationale pour la formation MIA avec 30 à 40% de cours en anglais
- Le renforcement du partenariat avec les Conseillers du Commerce Extérieur
- La création de partenariats avec des entreprises ou institutions pour la recherche et l'accompagnement de stages à l'étranger (agence Go Normandie, ambassade d'Irlande, STSicily qui développe les stages en Sicile...)
- Un accord renouvelé chaque année avec l'université américaine d'Albion pour un projet et des voyages multiculturels autour de l'entrepreneuriat
- Entre 10 et 38 étudiants de notre bachelor EGC partis en stage Erasmus chaque année depuis 2014
- L'organisation de plusieurs séjours pédagogiques à l'étranger (Espagne, Vietnam, Irlande, Thaïlande, Pologne, Malte ...) d'une à 2 semaines chaque année pour des groupes d'élèves de plusieurs formations (MIA, RCI, RRH...)
- 1 projet de coopération avec une école en Tunisie pour la valorisation du travail des femmes, ayant conduit à la création de 3 entreprises.

Actions non réalisées et à venir

D'autres actions de développement initialement prévues dans la charte Erasmus n'ont pu voir le jour pendant la période de la charte 2014-20 et font partie de nos souhaits à court et moyen terme. Parmi celles-ci, il y a :

- La création de partenariats avec d'autres écoles européennes. Nous bénéficions des partenariats développés par le réseau EGC mais nous n'avons à ce stade pu développer des partenariats propres.
- L'organisation de mobilités sortantes et entrantes à des fins d'enseignement sur notre bachelor EGC. Notre diplôme étant à présent visé (ce qui était la condition requise pour lancer ces mobilités) nous allons pouvoir développer ces activités, en particulier au sein des écoles partenaires du réseau EGC en Europe.
- L'organisation de mobilités de stages pendant la période du contrat d'apprentissage grâce aux dernières dispositions de la loi « Avenir professionnel » qui doit faciliter la mobilité des apprentis (mise en veille du contrat d'apprentissage notamment pendant la période de mobilité).

Projets pour 2021-27

De nouvelles actions Erasmus+ vont être mises en place à court et moyen terme en plus des activités déjà entreprises qui vont être renouvelées, à savoir :

Dans le cadre de l'action clé 1 « mobilité d'apprentissage »

- Mobilités de stage (2 à 3 mois) pour nos étudiants du bachelor EGC (dans la continuité de ce qui est déjà en place) et du titre RRH (à venir)
- Création de mobilités de stages (2 à 3 mois) pour les apprentis de plusieurs de nos formations (MIA, MDEV et d'autres titres de niveau 7 à moyen terme) pendant le contrat d'apprentissage. Ainsi entre leurs 2 années de formation, les apprentis pourraient contribuer au développement international de leur entreprise ou de celle d'un partenaire en intégrant par exemple une filiale de leur société en

Europe. Cela est rendu possible par la loi « Avenir professionnel » qui permet la suspension du contrat d'alternance lors d'une mobilité supérieure à 4 semaines dans un pays de l'Union européenne.

Nous n'envisageons pas de mobilités de stages plus longues pendant le contrat d'alternance, puisque grâce au dispositif Movil'app, les apprentis pourront réaliser un stage de 6 mois, à la fin de leur parcours ou entre 2 formations à Sup de Vente. Par exemple, les élèves de notre bachelor Responsable Développement Commercial pourront partir 6 mois en stage (ou plus) pour améliorer leurs compétences, avant de réintégrer l'année suivante la formation MIA qui nécessite notamment à l'entrée un bon niveau d'anglais.

-Création et mise en œuvre de mobilités d'études pour nos étudiants du bachelor EGC et les apprentis de plusieurs de nos titres (MIA, MDEV, RCI, MSGRH, MQPI) dans des écoles européennes, ces mobilités pouvant être combinées à des stages.

-Accueil d'étudiants étrangers pour des périodes d'études (ou études + stage) au sein de plusieurs de nos formations (MIA section internationale, EGC, MSGRH et d'autres si possible).

-Accueil de stagiaires étrangers au sein de notre école ou chez nos entreprises partenaires pour des missions diverses selon leur profils (prospection commerciale, aide au développement international, participation à la communication...).

-Organisation de mobilités pour nos personnels pédagogiques et enseignants. Concernant les personnels pédagogiques contribuant à la mise en œuvre de la stratégie Erasmus et internationale, il s'agira de périodes de formation, d'observation et échanges de bonnes pratiques. La mobilité d'enseignants peut nous être bénéfique également pour augmenter le nombre de nos cours dispensés en anglais, enseigner des matières pour lesquelles nous n'avons pas trouvé les experts chez nous ou permettre aux élèves de découvrir de nouvelles façons d'enseigner.

Dans le cadre de l'action clé 2 « coopération entre organisations et institutions »

-Réalisation de projet de coopération et échange de bonnes pratiques ou innovation. Si l'action clé 1 reste notre priorité à court terme, nous avons identifié 2 thématiques « la transformation digitale des métiers RH » et la « banque à distance » qui pourraient faire partie des sujets à traiter avec d'autres institutions européennes. Cela est cohérent avec les principes européens de développement du numérique et l'évolution actuelle des métiers des ressources humaines et de la finance.